

ENSEMBLE, RÉFLECHISSONS ET PRENONS SOIN DE TALLOIRES-MONTMIN

PROGRAMME



Liste Didier SARDA

COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN
ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
les 15 et 22 mars 2020

NOS PROCHAINES RÉUNIONS

Lundi 24 février à 20h

à Montmin (ancienne école)

Jeudi 27 février à 20h

au cinéma de Talloires

Vendredi 28 février à 20h

au restaurant "L'atterro" à Perroix

Lundi 2 mars à 20h

à l'ancienne école de St Germain

Vendredi 13 mars à 18h30

Réunion finale au cinéma de Talloires

Autres réunions ou rencontres

Elles seront annoncées sur notre blog

Madame, Monsieur, Chers habitants de Talloires-Montmin,

Nous avons décidé de présenter et soumettre à vos suffrages une équipe pour Talloires-Montmin lors des élections municipales à venir.

Pendant ces derniers mois, nous avons rencontré de nombreux habitants de Talloires-Montmin pour parler de leurs idées et de leur envies pour la commune ; pour réfléchir à ce que pourraient être les discussions à ouvrir et les décisions municipales à prendre. Ce temps d'échange va se poursuivre avec vous tous pendant la campagne électorale. Nous faisons déjà le pari que la vie de la commune et que les réflexions et les décisions du conseil municipal vous intéressent au-delà des simples Nouvelles de Talloires-Montmin. Vous verrez dans notre programme que vous aurez les moyens de participer aux travaux de réflexion et de vous informer des décisions prises. Nous ne nous interdirons aucun travail de réflexion sur des projets éventuels. Les réalisations, elles, seront hiérarchisées et lancées à la hauteur de nos moyens : **nous nous engageons à ne pas augmenter la fiscalité et à faire appel à l'emprunt de manière raisonnable.**

Nous vous proposons une manière de gérer différente de ce qu'a connu la commune ces dernières années, avec plus de communication, de transparence, et des choix partagés avant de décider. Notre fonctionnement va s'appuyer sur une production municipale élaborée dans des groupes de projets ouverts, pour partie, aux habitants et ce pour ne pas se limiter aux seules compétences des conseillers élus.

Notre équipe, forte de personnalités différentes et complémentaires, sera à l'écoute de tous pour accompagner les enfants et les jeunes dans leur épanouissement, pour renforcer les services qui permettent à nos anciens de rester vivre à Talloires-Montmin, pour accompagner le dynamisme des entreprises touristiques et artisanales, pour soutenir le commerce, pour amplifier les initiatives culturelles et sportives, pour organiser un développement maîtrisé de l'urbanisation, pour préserver l'environnement.

Notre vision pour la commune :

A Talloires-Montmin, l'habitant permanent, le résident secondaire et le visiteur de passage aspirent tous à une qualité de vie à la hauteur de l'écrin naturel magnifique dans lequel ils vivent.

Nous souhaitons conduire ensemble la réflexion et mener les actions

- **pour prendre soin des habitants** en créant du lien et de la solidarité, et en soutenant le tissu associatif ;
- **pour prendre soin de notre patrimoine** commun en conduisant les travaux et les rénovations nécessaires ;
- **pour prendre soin des visiteurs** en organisant leur accueil lors de leur passage.

Vous découvrirez dans le programme qui suit les pistes de réflexions que nous avons identifiées et les méthodes que nous souhaitons mettre en place pour que vous soyez acteurs de ces progrès.

Participons tous ensemble au développement harmonieux de notre commune et à l'amélioration de notre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain.

Didier Sarda et son équipe



Ensemble,
réfléchissons
et prenons soin
de Talloires-Montmin

Nous vous proposons un nouveau mode de gouvernance avec un fonctionnement et une organisation différents de ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

LE TRAVAIL DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Actuellement le travail municipal est organisé autour de **commissions permanentes généralistes** (travaux, urbanisme, vie locale, vie scolaire, forêt...). En pratique au cours des dernières années, **ces commissions ont très mal fonctionné** et se sont très peu réunies (en dehors de la commission d'urbanisme qui devait donner des réponses aux personnes sollicitant des autorisations d'urbanisme). Par exemple la commission "école" ne s'est réunie qu'une fois en 6 ans... Presque aucun compte rendu de travail n'a été produit pendant le dernier mandat ! Impossible de faire avancer des dossiers en utilisant ce mode de fonctionnement.

Le **futur conseil municipal** mettra en place des **groupes de projet**. Composés de 4 à 5 élus, ils pourront aussi vous être ouverts quand cela se justifie. Par exemple, quand nous réfléchirons sur la problématique du stationnement dans les hameaux. Notre démarche reposera sur l'**expertise d'usage des habitants** : chacun est expert de sa rue, de son village. Surtout, nous nous engageons à ce que **chaque projet d'envergure commence par une réunion publique d'information**. Vous saurez ainsi sur quoi travaillent vos élus. Pour certains sujets, cette réunion sera même précédée d'un **questionnaire** pour déjà enrichir la réflexion dès la phase d'avant projet. Au cours de ce mandat, nous avons demandé cette phase d'information pour la fusion des communes ou le choix de l'intercommunalité...peine perdue.

Plusieurs structures apportent un service aux habitants et aux visiteurs sur des compétences partagées avec la commune. **Nous souhaitons réorganiser certains de ces secteurs :**

- Nous souhaitons **poursuivre et amplifier la collaboration avec l'ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui porte les repas préparés à la cantine au domicile des personnes âgées (entre autres services).
- Nous organiserons la **dissolution de la Samett** (société d'économie mixte dont la commune est actionnaire à 80 %, qui gère notamment les plages et les boucles d'amarrage, entre autres), pour que la commune gère en direct ses infrastructures. Nous gagnerons en frais de structure (et en impôt sur les sociétés !). Les deux salariés seront repris au niveau de la mairie pour renforcer le travail de communication et d'information de la mairie

“ Notre démarche reposera sur l'expertise d'usage des habitants ”

et pour développer fortement le soutien apporté aux associations et à l'organisation des manifestations.

- Nous réfléchirons, avec ses représentants, à l'avenir de la SAEM de Montmin en charge de la station de ski de Montmin et du refuge du Pré Verel et dont la commune est actionnaire à 80 %.
- Nous souhaitons **élargir les compétences du Club des Sports de Talloires**. Aujourd'hui il organise certaines manifestations majeures du calendrier sportif à Talloires-Montmin (Montée de la Tournette, Swim and Run, coupe de France de VTT Enduro, etc.). Il gère certaines activités à l'année pour les habitants : le cinéma, la gym des anciens, le ski sur les pistes de Montmin dans le cadre scolaire depuis cette année. Il est le vivier de bénévoles pour assister d'autres organisateurs. Avec son accord, nous souhaitons, à travers une convention, qu'il fasse le lien entre la commune, les habitants, les associations et les organisateurs d'événements, afin que ceux-ci se déroulent au mieux, dans le respect de tous. Nous souhaitons également nous appuyer sur lui pour développer de nouveaux services ou besoins "sport - culture" à l'attention de la population.



LA REPRÉSENTATIVITÉ

Si, grâce à vous, nous sommes majoritaires au sein du conseil municipal, nous proposerons un **poste d'adjoint à un élu de l'autre liste qui se présente à vos suffrages**. Nous souhaitons que les 23 élus (18 de la majorité, 5 de la minorité) **travaillent tous ensemble** au service de Talloires-Montmin. Nous proposons aujourd'hui 2 projets différents pour la commune, mais nous sommes **tous volontaires pour œuvrer pour Talloires-Montmin**. Dès le lendemain des élections, nous souhaitons que les 23 conseillers aient un **rôle actif dans la gestion de la commune**.



“ Ce mode de gouvernance et ces outils garantiront une organisation permettant de rester (...) en phase avec les attentes des habitants.

Nous mettrons en place des outils simples et efficaces :

- Nous créerons un **blog municipal**, un peu sur le modèle de Montmin News. Durant les premiers mois du mandat, nous vous informerons largement pour que vous vous inscriviez à la **newsletter** de la commune. Vous recevrez ainsi directement toute l'**information municipale** : les dates des réunions, les comptes rendus, les changements d'horaires des services municipaux, les avis de fermeture de route (et le motif), etc.... Une rubrique sera ouverte aux associations pour annoncer leurs manifestations...Un groupe de projet travaillera dès le nouveau conseil élu pour fixer les modalités et règles de fonctionnement de ce blog. Certains parmi les personnes les plus âgées de notre commune n'étant pas familiers d'internet, nous sortirons tous les mois, sur **papier recyclable**, une **version des principales informations** et nous les distribuerons aux personnes concernées.
- Nous tiendrons à jour le **site internet institutionnel de la commune**, et un lien vers le blog sera activé
- Les Nouvelles de Talloires-Montmin. En complément du blog et du site internet qui permettent une information "au fil de l'eau", nous conserverons **deux éditions annuelles des Nouvelles de Talloires-Montmin**. On y retrouvera l'état d'avancement des dossiers traités pendant la période (projet ou réalisation), et l'information de la vie du village : associations, commerces, évènements...

- Nous nous engageons à **répondre à toutes les demandes**. Trop de personnes ces dernières années ont écrit à la mairie sans jamais recevoir de réponse. Pour toute demande, vous recevrez dans les **4 jours** un accusé de réception qui vous informera déjà que votre demande a été prise en compte. Il vous indiquera qui est en charge de la réponse (mairie, conseil, autre collectivité...) et dans quel délai nous vous répondrons.
- Nous organiserons **une réunion de hameau ou secteur par an** (en plus des réunions éventuelles provoquées par les groupes de projets). C'était une promesse de la majorité sortante. Elle n'a pas été tenue. Cette réunion est pour nous **la base de la relation avec toute la population**. Elle sera annoncée à l'avance, avec là aussi un questionnaire préalable pour préparer les débats.
- Nous maintiendrons l'**ouverture de la mairie annexe de Montmin**, à minima comme aujourd'hui. Une évaluation sera conduite avec les habitants pour éventuellement modifier les plages horaires et son emplacement dans le bâtiment actuel. Nous verrons si les horaires d'ouverture de la mairie de Talloires doivent être modifiés, avec en particulier l'ouverture le samedi matin.

Ce mode de gouvernance et ces outils garantiront une **organisation** permettant de rester tout le long du mandat **en phase avec les attentes des habitants** de Talloires-Montmin. On doit sortir de l'idée que les conseillers municipaux deviennent dès leur élection des supers Talloiro-Montminois qui décident pour la communauté. On l'a vu en 2016 au moment de la fusion des communes de Talloires et de Montmin et du choix de rattachement à une intercommunalité. Ce thème n'avait pas été abordé lors des élections municipales deux ans auparavant. La majorité actuelle n'avait pas jugé bon de lancer le débat dans la population. Aucune vision n'avait été partagée avec les habitants et les élus se sont souvent contentés du strict minimum légal au niveau de l'information à donner. Une partie de ces élus se représente à vos suffrages (avec à sa tête Daniel Boa, maire délégué de Talloires, en charge de la communication !). Vous avez donc le choix entre deux modes de gouvernance diamétralement opposés.

Avec nous, vous serez acteurs de l'évolution de Talloires-Montmin.



COMITÉ MONTMIN

Nous souhaitons prendre en compte le fait que Montmin était une commune à part entière il y a encore 5 ans.

Nous pouvons conserver un poste de maire délégué de Montmin, mais c'est une fonction plus honorifique que vraiment dotée de pouvoir. On l'a vu au cours de ce mandat où le maire délégué artisan de la fusion a préféré démissionner plutôt que d'avoir un titre sans prérogatives.

Nous créerons un "comité Montmin". Autour des conseillers municipaux de Montmin qui seront élus (toutes listes confondues), nous proposerons aux associations et habitants de l'ancienne commune de Montmin de réfléchir aux problématiques du secteur : transports (avec notre Econavette toute l'année entre autres), utilisation des bâtiments communaux, impact de la fréquentation des sites touristiques, entretien courant, réflexions sur tout projet concernant le secteur...Le travail de ce groupe permettra au conseil municipal de prendre des orientations et des décisions en concertation et en toute transparence.

Au delà de l'action municipale directe, le lien social et le sentiment d'appartenance à la commune de Talloires-Montmin s'articulent autour du formidable travail accompli par les associations, qu'elles soient à vocation sociale, sportive ou culturelle, qu'elles organisent des activités régulières ou ponctuelles. Nous serons à leur écoute pour soutenir leurs initiatives et pour faciliter leurs actions. Comme expliqué en page 3, l'ADMR, et le Club des Sports, sont voués à évoluer et à prendre une dimension supplémentaire dans la vie de la commune.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- **Poursuivre et amplifier le soutien à la vie associative.** Nous reviendrons à la mise à disposition gratuite des salles communales pour les activités récurrentes, même quand un intervenant est rémunéré pour son intervention, car leur rémunération est souvent symbolique mais leur engagement et leur action sont très forts pour la vie sociale de la commune.
- Rechercher avec les associations existantes la possibilité d'**organiser un nouvel évènement au printemps** hors saison touristique et un autre à l'approche des fêtes de fin d'année, pour permettre aux habitants permanents et secondaires de Talloires-Montmin de se retrouver entre eux, sur le modèle de la fête du boudin à Menthon, de la fête de l'automne à Montmin ou de la Bonfire Night à Veyrier.



“ Le lien social et le sentiment d'appartenance à la commune de Talloires-Montmin s'articulent autour du formidable travail accompli par les associations.

- Le marché de Noël des créateurs a succédé au marché de Noël de l'APE (Association des Parents d'Élèves). Ces 2 initiatives montrent un intérêt certain pour ce type de manifestation à laquelle notre village offre un écrin parfaitement adapté. Avec les acteurs concernés, nous étudierons la possibilité de **mettre sur place un événement d'envergure** auquel la commune apportera tout son soutien, notamment logistique, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas précédemment.
- **Poursuivre l'effort sur l'accueil en garderie** communale avant et après les heures de classe.
- **Tisser du lien inter-générationnel** : permettre l'accueil ponctuel des personnes âgées à la cantine plutôt que de leur livrer le repas ; proposer de l'aide aux devoirs ou des jeux avec les personnes âgées à la garderie du soir....Un groupe travaillera sur ces projets, en lien avec les parents d'élèves et les enseignants.



- **Soutenir les fêtes organisées par les associations.** Nous mettrons en place une organisation performante regroupant des élus, des "experts" (associations et bénévoles, notamment à travers le Club des Sports), les services techniques et administratifs municipaux. Seule cette nouvelle organisation permettra de renforcer l'interface entre les besoins des uns et des autres pour monter ces événements, avec l'aide financière de la commune. Une personne des services de la mairie sera affectée à cette tâche (en amont et sur le terrain pendant la manifestation). Cela concernera tant les manifestations à l'attention des Talloiro-Montminoises que celles participant à la notoriété de Talloires comme la Fête du Livre ou les manifestations sportives nationales ou internationales.

- **Etendre la tenue du marché estival** de début mai à fin octobre.
- **Soutenir toutes les initiatives d'ordre culturel** (cinéma, théâtre, concerts, expositions, conférences) en collaboration avec la Tufts University, les artistes résidents sur la commune, les associations et les établissements privés qui œuvrent dans ce domaine.

“ Nous mettrons en place une organisation performante regroupant des élus, des “experts” (...), les services techniques et administratifs municipaux.

- Poursuivre l'organisation des **Marchés d'Art** en été
- Proposer de **mettre à disposition des terrains communaux** pour créer des potagers et vergers citoyens, entretenus par les habitants ; ouvrir un potager aux environs de l'école de Montmin pour compléter l'offre "classe verte - centre aéré" (projet développé plus loin dans ce document)...
- **Mettre à disposition les outils de communication** de la commune en faveur de toutes les initiatives créant du lien social
- Faciliter la **mise en relation entre les entreprises de la commune** qui cherchent à loger leur personnel saisonnier et les propriétaires de biens qui n'osent pas aujourd'hui accueillir cette catégorie de locataire. Identifier les propriétaires de biens immobiliers prêts à accueillir des saisonniers et les mettre en relation avec les employeurs.

Nous avons identifié plusieurs projets à même de remplir nos objectifs énoncés : prendre soin des habitants, prendre soin du patrimoine, prendre soin des visiteurs.

La fusion administrative Talloires -Montmin est actée depuis 4 ans. Il est temps d'avancer sur des projets qui vont aider à créer du lien entre Talloires et Montmin ! Les deux mairies sont distantes de 12 kms, les habitants de Montmin fréquentent peu Talloires, les habitants de Talloires dépassent peu le col de la Forclaz ou le télési...

NOUS CRÉERONS UNE ECONAVETTE EN SERVICE TOUTE L'ANNÉE ENTRE PLAN-MONTMIN ET LE BOURG DE TALLOIRES !

La **Loi Mobilité** promulguée le 24 décembre 2019 souhaite répondre à **4 grands défis de la mobilité**. L'un d'entre eux permet de répondre à notre problématique de commune éclatée en plusieurs hameaux : la loi permet d' « Apporter partout des solutions pour sortir de la dépendance à la voiture individuelle en se donnant pour objectif de lui donner des alternatives. La loi simplifie l'exercice de la compétence mobilité par les collectivités territoriales, qui pourront mettre en place des solutions plus simples et mieux adaptées : covoiturage, autopartage, transport à la demande, etc. Elle renforce la coordination entre autorités organisatrices de transports pour faciliter le parcours des voyageurs, ainsi que l'implication des employeurs et des usagers, avec la création de comités des partenaires. La loi favorise les déplacements des personnes handicapées en améliorant leur information sur les parcours accessibles et en garantissant des tarifs réduits à leurs accompagnateurs ».

Nous mettrons en place un groupe de projet pour appliquer les nouveaux textes. **Un système mixte covoiturage - transport professionnel est possible à un coût raisonnable**. L'idée est de proposer 4 à 6 jours par semaine une ligne avec des horaires fixes (évidemment en connexion avec les cars pour Annecy) dans le cadre législatif du transport à la demande : une réservation préalable est nécessaire (la veille, 3 heures avant...à définir) et elle déclenche le véhicule (personnes qui se sont inscrites avec leur véhicule en covoiturage ou transport professionnel). Le transport professionnel complémentaire sera peut être un véhicule et un employé communal pour une souplesse maximum. Nous imaginons que **4 rotations par jour seraient intéressantes** : début et fin de matinée, début et fin d'après-midi (ou plus tard le soir du cinéma ?). A charge du groupe de projet d'étudier toutes les pistes. Ce projet devra être prêt à voter à l'automne 2020 ou en début d'année 2021.

Ce trait de mobilité entre Talloires bourg et Plan Montmin, avec des arrêts tout le long du parcours

(Perroix, plateau de St Germain, Montmin, etc...) sera **le trait d'union entre tous les habitants**. Les **vertus** de cet outil sont **nombreuses** : moins de trajets à une personne par voiture ; moins d'isolement des personnes sans permis (jeunes et anciens en particulier) ; facilités pour profiter des commerces et services publics au bourg ; possibilité accrue pour des couples avec un seul véhicule de louer ou d'acheter à St Germain ou à Montmin ; accès au Col et au télési pour les habitants du bas, aux plages pour les habitants du haut...bref, une somme d'avantages pour le **bien vivre ensemble** !

Cette Econavette ne signifie pas la suppression de la ligne estivale dont nous aurons toujours besoin en période d'affluence touristique. Cette nouvelle Econavette sera à réfléchir avec le Grand Annecy avec qui nous partageons la compétence "Transport". D'autant plus que **nous rejoignons avec cette idée l'Objectif n°18** des « Objectifs pour le projet de territoire Grand Annecy - Horizon 2050 » de « rendre accessible Le Semnoz, les Glières et La Forclaz (les trois sommets emblématiques du territoire) autrement qu'en voiture ». Peut être aussi qu'à Horizon 2050, il ne faudra pas oublier le transport par câble... nous n'en serons pas les promoteurs mais il nous faudra participer aux études éventuelles.

NOUS AMÉNAGERONS LE BOURG DE TALLOIRES, EN PARTICULIER L'ENTRÉE VERS L'ÉCOLE ET LA PLACE DU VILLAGE :

Nous l'avons énoncé par notre vision, nous souhaitons **œuvrer pour une qualité de vie à la hauteur de l'écrin naturel** magnifique de Talloires-Montmin. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que le Bourg soit laissé à l'abandon. Le centre du Bourg n'est aujourd'hui qu'un lieu de passage et de stationnement pour les voitures. **Nous souhaitons qu'il devienne un lieu de vie et de rencontre pour les habitants et une vitrine pour les visiteurs**.

En cela nous sommes complètement en phase avec l'Orientation Générale arrêtée lors du vote du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en novembre 2018 (orientation identique au PLU voté précédemment et annulé) :

Le PADD définit « Une organisation du territoire autour d'une centralité revitalisée et renforcée : le bourg de Talloires, en favorisant le lien avec les différents villages et hameaux contribuant à l'identité de la commune historique de Talloires » (Talloires et Montmin n'avaient pas fusionné au moment de l'élaboration de ce PLU).

Nous ne voulons pas nous résoudre à ce que le bourg ne soit qu'un centre touristique. Il abrite aussi des services et des commerces pour les habitants. A nous d'agir pour en faire le **centre de gravité de la vie sociale de tous les hameaux** !

POUR REVITALISER LE BOURG, NOUS SOUHAITONS :

- **Aménager l'entrée de Talloires** : création d'un trottoir le long de l'école à la place de la butte jamais terminée, entre le trottoir le long de la route départementale et le parking de la mairie. Plus généralement, il faut se pencher sur un plan de sécurisation des abords de l'école.
- **Requalifier la butte** de ce même parking, entre l'école et la mairie.
- **Comblé le "trou" d'accès au cinéma** pour créer une place large, accueillante, conviviale. Elle sera le lieu privilégié des animations de nos associations et de nos commerces tout au long de l'année. Il faudra l'étudier pour qu'elle puisse être couverte facilement si besoin (aménagements d'ancrages).
- **Créer une salle d'accès au cinéma**, sous cette place (sous le vide comblé et sur le local commercial jamais terminé). Salle qui pourra rester ouverte en agora à certains moments ; qui pourra accueillir expositions, pots des assemblées générales qui se dérouleraient au cinéma, stands de la Fête de l'école, etc...
- **Favoriser la mobilité douce** : Requalifier les voiries, sans doute sans trottoir (et sans nids de poule !), avec des aménagements visuels légers qui font comprendre à la voiture qu'elle est simplement tolérée dans un espace partagé piétons - vélos - voiture. Faciliter la circulation cycliste et piétonne dans le village en toute sécurité (aujourd'hui un arrêté municipal annule la possibilité de descendre à vélo depuis la sortie de la rue Noblemaire comme la zone partagée instituée le prévoit pourtant...)
- **Améliorer le stationnement** (voir le chapitre spécifique). Créer du stationnement pour les vélos.
- Chercher des solutions pour qu'**aucun container poubelle ne soit visible** de l'espace public.

Nous le rappelons ici : Les projets seront budgétés, priorités et planifiés afin de les mener à bien, sans alourdir la fiscalité.

LE TERRAIN COMMUNAL DU CLOS DU MOINE : UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ POUR REVITALISER LE BOURG !

Aujourd'hui, et depuis plus de 30 ans, ce grand terrain vague au centre du bourg sert essentiellement de parking. Un panneau indique qu'il comporte 300 places de stationnement. Mais faute de matérialisation des places, un comptage réel pendant différents jours de forte fréquentation estivale a permis de constater la présence de **165 véhicules au maximum**. La majorité sortante nous a présenté en conseil municipal privé un projet réalisé par un promoteur qui nous proposait un **parking souterrain de 320 places**, parking offert

“ Nous souhaitons œuvrer pour une qualité de vie à la hauteur de l'écrin naturel magnifique de Talloires-Montmin.

en contrepartie de l'octroi des droits à construire au dessus des appartements de standing et une résidence pour saisonniers. S'il y avait eu unanimité, ce projet aurait été lancé. Nous (les 4 élus d'opposition) avons fait savoir que nous ne pouvions pas soutenir un projet de cette envergure sans **concertation avec la population**. Un projet qui, pour nous, allait asphyxier le bourg avec d'incessants mouvements de voitures puisqu'il prévoyait le doublement de la capacité de stationnement actuel. Un projet qui allait voir fleurir essentiellement des appartements en résidence secondaire. Comme l'unanimité n'a pas été constatée, le maire a retiré ce projet des votes à venir en conseil municipal public.

En France, aucune loi ne permet de réserver les nouvelles constructions à de l'habitat permanent. Même les programmes contraints d'accession à la propriété peuvent basculer dans le secteur privé après quelques années. A Talloires-Montmin, **les nouvelles constructions sont au moins pour moitié des résidences secondaires.** La proportion est encore plus importante pour les appartements avec vue sur le lac. 16 appartements sont en construction dans le bourg actuellement. Le promoteur nous a confirmé que la plupart étaient acquis pour de la résidence secondaire. Quelques uns pour du locatif, sans garantie que ce soit du locatif à l'année. Pour pallier ce problème, il peut être éventuellement envisagé la construction de **logements sociaux** mais cette solution ne parait pas, en l'état, idéale, car le bourg de Talloires est déjà bien doté en matière de logements sociaux avec l'ancienne cure, le Grimpillon et plus récemment l'immeuble de La Corbate.

Nous vous proposons un projet pour ce terrain communal. Nous souhaitons **étudier la possibilité** pour la commune de **rester le propriétaire** et de construire ici ce qui manque dans le parcours résidentiel sur la commune : l'appartement à louer assez grand pour accueillir des familles avec enfants habitant à l'année. La commune restera le bailleur. Ce projet pourrait comporter de **15 à 25 appartements**, quelques commerces et services en rez de jardin, un stationnement souterrain pour les résidents et pour **80 à 100 places complémentaires**. Un tel projet offre **trois avantages importants** : >>>

permettre à des habitants permanents de vivre au bourg et de faire fonctionner les commerces (et l'école...); permettre aux jeunes Talloiro-Montminois de rester sur la commune lorsqu'ils quittent le domicile familial; proposer des logements aux personnes qui travaillent à l'année dans les entreprises de Talloires-Montmin (hôtels, restaurants, artisans, entreprises liées à l'activité parapente...). Nous pensons également que si une **maison médicale** doit être créée pour regrouper les professionnels de santé, c'est ici qu'elle peut prendre place. Cet ensemble devra comporter quelques appartements en rez de chaussée, **équipés pour des personnes à mobilité réduite** du fait d'un handicap ou de l'avancée en âge. Un groupe de travail sera organisé autour de ce projet. Il sera ouvert à des habitants. Il proposera des points d'étape réguliers avec la population. C'est dans ce type de projet que doit s'exprimer notre conviction : nous devons construire les projets avec les habitants, nous ne pouvons pas être 23 Talloiro-Montminois qui décident pour tous. Ce groupe sera **accompagné par des professionnels** de l'aménagement urbain. Ce terrain représente pour nous une opportunité unique de lancer une revitalisation du bourg par la présence d'habitants permanents.

“ Les habitants font preuve de beaucoup d'initiatives.

NOUS RÉFLÉCHIRONS AUX INFRASTRUCTURES MANQUANTES DANS LE BOURG

Toujours dans l'optique de redynamiser la vie au bourg pour les habitants, nous évaluerons ensemble les **besoins en services**. Nous en identifions déjà certains :

- **Le besoin d'une crèche.** Nous partageons la compétence “petite enfance” avec nos voisins de Menthon Saint Bernard et de Veyrier (dans un SIVOM qui a également la compétence sur les terrains multisports de Menthon, et sur le balayage mécanique des voies). **La crèche de Veyrier est saturée**, mais dans le même temps peu de familles de notre commune l'utilisent (en proportion des autres communes). Nous voulons proposer à nos partenaires de **créer une antenne de la crèche au bourg de Talloires**. Un groupe de travail cherchera le meilleur emplacement pour cela (dans les bâtiments à créer au Clos du Moine ? En extension de l'école ? Ailleurs ?).
- Le besoin éventuel d'une **grande salle communale**. Là encore, il faudra réfléchir avec les associations au besoin réel, en expliquant ce qui est déjà prévu dans la rénovation de la Savoyarde.

NOUS AGIRONS POUR LA REVITALISATION DU PÔLE MONTMIN, EN PARTIE GRÂCE À SON ÉCOLE

La fusion a entraîné la **fermeture de l'école de Montmin et une ouverture moindre de la mairie**. Malgré cette diminution des services publics, les habitants font preuve de beaucoup **d'initiatives**, soutenus par un **tissu associatif très dynamique**, organisateur de nombreuses activités (yoga, club des anciens, fête des différents fours, etc.). L'hiver, la station de ski tourne également uniquement avec des bénévoles.

Nous souhaitons que la commune participe également à ce dynamisme. L'Econavette annuelle régulière évoquée précédemment va y contribuer. En plus de ce trait d'union entre haut et bas de la commune, nous voulons :

- **Rouvrir l'école de Montmin chaque année au printemps.** En lien avec le corps enseignant, nous souhaitons que chaque classe de l'école du bourg vienne pendant quelques jours dans l'école de Montmin. Pendant cette courte période, suivant le programme scolaire, les élèves pourront **travailler sur la végétation de montagne** ; découvrir le travail à la **ferme** (Col de la Forclaz et Col de l'Aulp) ; se servir du **chemin d'interprétation concernant la faune, la flore, le bâti** ; créer un **jardin botanique** de préservation des plantes protégées.... Ces journées à Montmin rempliront également un **rôle de lien social** en faisant prendre conscience aux enfants de toutes les richesses de la commune...nul doute qu'ils en informeront aussi leurs parents ! Tout ceci permettant de favoriser l'**unité de la commune**. Nous pensons également qu'à moyen terme, **ce projet pourra intéresser d'autres écoles** plus urbaines du bassin annécien.
- Etudier la possibilité de **créer un Centre Aéré pendant les vacances scolaire** à l'école de Montmin (vacances d'été et autres). Ce projet devra s'inscrire dans un partenariat avec une structure associative locale. L'Econavette annuelle permettra aux habitants de la commune d'y accéder facilement.
- **Maintenir voire amplifier l'ouverture de la mairie annexe de Montmin.** Certains traitements de dossiers peuvent être effectués à la mairie annexe de Montmin en même temps que de l'accueil pour répondre aux besoins des administrés.
- Demander au “comité Montmin” de **soumettre au conseil municipal une utilisation des espaces libres de l'ensemble mairie/école**, en s'inspirant des propositions issues de la consultation des Montminois par un collectif d'associations du secteur l'an dernier.
- Former du personnel technique communal sur les **installations du télési**, en complément des bénévoles, pour garantir l'ouverture dès que les conditions le permettent, en particulier quand les classes vont venir apprendre à skier (projet en cours

avec les enseignants et le Club des Sports). Il ne s'agit pas de remplacer les bénévoles, mais de pouvoir pallier leur absence à certains moments.

NOUS ORGANISERONS LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL ET TOURISTIQUE DANS TOUTE LA COMMUNE

Nous introduirons un **plan mobilité éco-responsable** : Vélo et vélo électrique sur nos pistes cyclables, Econavettes locales, programme de navettes lacustres et terrestres avec le Grand Annecy etc... : nous allons **promouvoir** pour les habitants l'utilisation pour eux et leurs enfants d'une mobilité propre et publique ; et **renforcer les systèmes** pour accueillir les visiteurs avec une utilisation limitée au maximum de leur voitures.

Prendre soin de la population et des visiteurs, c'est s'attaquer au **problème du stationnement** dans la commune. Nous souhaitons créer des poches de stationnement (y compris parking surveillé pour vélo et vélo électrique) pour les habitants et pour les visiteurs, en respectant un principe : **aucun stationnement touristique à l'intérieur des hameaux**. On ne peut plus tolérer que pendant la période touristique, Talloires-Montmin soit défigurée par le stationnement anarchique des voitures, souvent d'ailleurs au mépris de la sécurité des piétons et des cyclistes.

Le traitement urgent de ce problème est d'autant plus impératif que l'Etat a fait savoir aux communes qu'il n'autorisera plus que des plages gratuites autour du lac (la délimitation des zones de baignade dépend de l'Etat, propriétaire du plan d'eau). Cette contrainte sera mise en œuvre dans les deux ans à venir. **Pour continuer à embaucher des Maîtres Nageurs et du personnel d'entretien dans la commune, les recettes des plages devront être remplacées par du stationnement payant**. Toutes les communes vont s'y mettre, nous ne pouvons pas rester les derniers à offrir du stationnement gratuit sous peine d'être asphyxiés par le trafic et le stationnement anarchique. En même temps il nous apparaît important que les habitants et les commerces ne soient pas pénalisés. Pour cela **nous réfléchissons à des solutions adaptées**, type "zone bleue" et/ou "1^{ère} heure gratuite" pour les commerces. Pour les habitants, il conviendra d'envisager des abonnements gratuits ou à tarif préférentiel.

Un groupe de projet "stationnement" sera créé. Nous identifions déjà **six points noirs** où la **surfréquentation touristique** crée des désordres à certains moments : Perroix avec le parapente, Echarvines avec l'entrée de la Réserve Naturelle du Roc de Chère et le golf, Angon avec le canyon, Talloires bourg, le Col de la Forclaz, le site de Pré Vérel et du Col de l'Aulp.

En plus du principe de base énoncé plus haut (pas de stationnement touristique à l'intérieur des hameaux), il faudra **définir des règles**. Sans doute un stationnement

plus cher au cœur des sites qu'en périphérie, des **navettes gratuites** depuis les parkings périphériques jusqu'au cœur des sites, etc....

Voici nos premières idées. Evidemment elles seront étudiées, expliquées et modifiées par le groupe de projet. Elles seront ensuite réalisées tout au long du mandat, suivant l'état d'avancement des projets et les financements possibles :

- Un **parking de 120 à 150 places** permanentes dans le centre de Talloires, du stationnement organisé le long de la route départementale.
- Des **parkings périphériques** à Angon et aux Granges - Perroix avec navettes gratuites en juillet août et certains week-ends de grosse fréquentation pour se rendre au bourg, à Planfait et au Col de la Forclaz. Ces parkings périphériques seront de taille limitée hors saison (parkings relais pour covoiturage et transports en commun) et plus vastes en été. Ils seront végétalisés et structurés pour s'intégrer au mieux dans le paysage.
- Une ou deux **poches de stationnement à l'entrée d'Echarvines** pour absorber le flux touristique lié au Roc de Chère et au golf.
- **Suppression de la poche de stationnement à l'intérieur de Perroix** (le long du Clos de Chère, Chemin de Pré Monteux) ou **affectation uniquement aux habitants du village** et aux employés des entreprises de la zone artisanale.
- Création d'une **plateforme de stationnement élargie et aménagée** à Pré Vérel (Montmin, accès au Col de l'Aulp). Repenser tout l'accès et la circulation au vallon de Pré Verel/col de l'Aulp. Réfléchir sur le fond et à long terme à ce que l'on souhaiterait que ce lieu devienne : Un AlpageLand ou un sanctuaire de la nature mis en valeur par un pastoralisme touristique et éducatif raisonné.
- **Pérennisation de la poche de stationnement ouverte cette année au Col de la Forclaz**, en attendant le résultat de l'étude globale de l'aménagement du Col, étude à laquelle sont associés le Grand Annecy et le Département, mais dont nous sommes les pilotes. Le résultat de cette étude est indispensable avant l'élaboration du PLUI qui est déjà lancé. Elle a été lancée en 2016, partiellement payée, mais restée au point mort faute de suivi sérieux de la majorité actuelle...

Certains de ces parkings seront sur des terrains communaux, d'autres sur des terrains privés. Nous discuterons avec les propriétaires des parcelles concernées et ils obtiendront une rémunération pour la location. Ces parkings seront à traiter le plus possible en "aire naturelle de stationnement" avec des aménagements minimum pour stabiliser les sols et faciliter le drainage et l'infiltration de l'eau dans le sol.

Difficile dans ce chapitre d'être exhaustif tellement la liste des actions à mener est longue et l'état de dégradation avancé.

En terme de méthode, nous créerons, avec l'aide des habitants et des services techniques, dès le début du mandat, un fichier par village et hameau recensant tous les travaux à réaliser : gros aménagements, réparations, entretiens... chaque fichier servira de base de données pour engager le travail des équipes communales ou d'entreprises extérieures.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- **Les bâtiments communaux.** Une partie du patrimoine bâti de la commune est en mauvais état. Il faut de manière urgente étudier et lancer un plan d'entretien et de rénovation (Nous écrivions exactement cette phrase dans notre document de campagne de 2014). Un rapport a été commandé en fin de ce mandat pour évaluer les consommations d'énergie de la commune et les travaux d'amélioration réalisables...il faudra s'appuyer dessus. Mairie, école, cinéma, maison forestière, ancienne école...tous les bâtiments méritent une analyse précise et détaillée des mesures à prendre. Nous étudierons aussi l'intérêt de les équiper en panneaux solaires.
- **Réaliser des aires de jeux** pour les enfants dans chaque secteur de la commune : Talloires - Angon, Plateau Perroix - Echarvines, Saint Germain, Montmin. Emplacements à définir. Ces aires de jeux contribueront à la vie des hameaux, seront des points de rencontre et de convivialité, bénéfiques à tous les habitants
- **Envisager l'ouverture de nouvelles liaisons piétonnes** et entretien des chemins communaux. Des emplacements réservés ont été porté au PLU. Il faut étudier leur mise en œuvre : comme la liaison sécurisé bourg de Talloires - Roc de Chère, par exemple... Porter un effort particulier sur les chemins permettant les petites balades à proximité des hameaux et bourgs, mettre en valeur les sites remarquables (Bâtiments historiques, points de vue, curiosités géologiques, pastoralisme...). Proposez des petits circuits pédestres panoramiques sur les crêtes de la Forclaz.
- **Aménager des aires** de pique niques.
- Dédier, améliorer et créer des **chemins pour les VTT/VTTAE*** notamment pour monter et descendre entre Montmin et Talloires.

- **Sécuriser la circulation dans les hameaux** : nous nous engageons à organiser avec les habitants de chaque secteur, pendant la première année du mandat, **un état des lieux des problèmes de circulation** (véhicules et piétons) et de stationnements. Nous évaluerons ensemble les éventuels actions à mener : installation de radars pédagogiques, signalétique au sol, panneautage, aménagements de voirie, ralentisseurs (route de Ponnay au niveau de la Pirraz), sortis sur la piste cyclable...
- **Aménager le parking** de l'Eglise de St Germain
- **Sécuriser le hameau des Esserts** dans le cadre du PPRN (chute de pierres), comme cela a été fait à Angon.
- **Améliorer l'aire de départ** de la cascade d'Angon à St Germain (stationnement, aire de jeux, création de toilettes).
- **Créer des toilettes supplémentaires** : à Angon, à la sortie du canyon ; à Balmette, près de la piste cyclable ; au départ des parapentes et du parcours aventure à Planfait.
- **Enfouir des réseaux aériens** notamment à Angon, à la Pirraz, à Rovagny et à Plan-Montmin.
- **Réaliser des aménagements obligatoires** pour garantir **l'accessibilité** des lieux publics aux handicapés... ces réalisations bénéficieront également aux personnes âgées qui utilisent un déambulateur et aux personnes à mobilité réduite temporaire, aux familles avec jeunes enfants (poussettes...).

“ Il faut de manière urgente étudier et lancer un plan d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux

*VTTAE : Vélo Tout Terrain à Assistance Electrique



L'INSCRIPTION DE TALLOIRES-MONTMIN DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous avons énoncé notre vision : l'habitant permanent, le résident secondaire et le visiteur de passage aspirent tous à une qualité de vie à la hauteur de l'écrin naturel magnifique dans lequel ils vivent.

On ne peut plus aujourd'hui réfléchir les politiques publiques sans tenir compte des enjeux environnementaux. Nous nous engageons à :

- Evaluer, si le besoin existe, la **création d'un espace de co-working** dans les locaux de La Savoyarde en rénovation, dans la mairie de Montmin, à l'étage de l'ancienne poste du bourg de Talloires, ou dans le bâtiment des pompiers à Perroix (propriété du département, utilisé partiellement par les services de secours actuellement).
 - Engager la démarche de labellisation "**Villes et Villages Fleuris**" en impliquant fortement les services techniques.
 - Poursuivre les **ventes de bois selon les prescriptions de l'ONF** pour entretenir la forêt et les pistes forestières.
 - **Favoriser et soutenir l'agriculture** qui est l'architecte de nos paysages.
 - **Prendre soin du suivi des chantiers municipaux confiés** (ou à confier) à des entreprises extérieures. Certains voient enfin leur exécution à la veille des élections à venir...Muret sous l'école en attente de réalisation depuis 10 ans, four banal de Verel Dessous (en chantier depuis deux ans), revêtement du nouveau parking de Perroix (qui est resté en borbier tout l'automne). D'autres attendent toujours d'être finis : revêtement du mur des toilettes de l'église de St Germain ou du hangar à sel par exemple. D'autres comme la rénovation de l'église sont au point mort...Le charme de Talloires-Montmin dépend d'abord de l'exemplarité de la commune sur ses propres biens !
- Incorporer une conscience écologique et un souci de durabilité dans chacun des projets de la commune, nous inscrire dans **une démarche écoresponsable communale**.
 - Informer les visiteurs lorsque les points d'intérêts touristiques de la commune sont saturés (Forclaz, plage, etc) via les réseaux sociaux, les offices de Tourisme, etc...Il en va de la qualité de l'expérience que les visiteurs auront chez nous...
 - Installer près de l'école un capteur de pollution dans le cadre du projet Vizionnair du Grand Annecy (50 capteurs de qualité de l'air installés dans l'agglomération). Cela vient d'être fait à Duingt. Il nous paraît important de connaître les taux de pollution aux abords de l'école, pour prendre des mesures si cela s'avère nécessaire.
 - Améliorer la gestion des déchets : installer plus de poubelles de compostage, faire de la pédagogie douce auprès de la population permanente, secondaire et touristique via de l'affichage ludique, des ateliers « adopter les écocitoyens ». Mettre en place la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage public... plusieurs actions sont possibles au niveau communal !



La commune de Talloires-Montmin a le rare privilège autour du lac d'Annecy de bénéficier de larges zones naturelles et agricoles et d'un patrimoine bâti typiquement savoyard.

Ces avantages, alliés à de nombreux accès publics au plan d'eau du lac d'Annecy et aux espaces montagnards, font de notre commune, pour les touristes, **un des sites les plus recherchés** et, pour les résidents, un motif de fierté et de satisfaction mais aussi un motif d'inquiétude pour l'avenir, avec cette question récurrente : **réussirons-nous à préserver notre cadre de vie et notre environnement, à résister à l'artificialisation des sols qui a défiguré tant de communes voisines, tout en permettant à nos jeunes de bénéficier d'un logement et à l'activité économique de prospérer ?**

La réponse à cette question constitue **l'enjeu essentiel de l'élaboration des règles d'urbanisme** applicables dans notre commune.

Notre commune, dans les mois à venir, a des **rendez-vous particulièrement importants en matière d'urbanisme**. Elle sera notamment directement concernée par l'élaboration du **PLUi du Grand Annecy*** qui intégrera le territoire de l'ancienne commune de Talloires mais également celui de l'ancienne commune de Montmin, commune dans laquelle, jusqu'à ce jour, a été mis en œuvre une carte communale.

Bien que la commune de Talloires-Montmin ne soit pas le maître d'œuvre de ce PLUi, nous aurons à cœur, dans les instances intercommunales, de **défendre les intérêts de notre commune** et de ses habitants et de **veiller scrupuleusement au respect des règles de droit** en matière d'environnement ainsi qu'au respect des directives du SCOT.

Les habitants de notre commune ainsi que les associations seront évidemment associés à **l'élaboration des règles d'urbanisme** qui régiront leur cadre de vie dans les années à venir.

Notre intervention en matière d'urbanisme obéira aux principes suivants : **consultation de la population, transparence dans les actions conduites, souci de l'intérêt général, respect du principe de légalité et appréciation bienveillante des solutions à apporter** aux situations individuelles délicates ou problématiques.

**PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'Echelle du Grand Annecy*

Le PLUi ne sera pas le seul domaine d'urbanisme dans lequel nous devons intervenir. Nous devons en effet, en concertation avec la population, définir le destin du Clos du Moine, définir les conditions d'accès au Col de la Forclaz et au site de Planfait, faire du site d'Espace Lac un lieu privilégié d'accès public à la beauté des rives du lac et au plaisir de vivre ensemble.

Les principes d'intervention définis ci-dessus pour le PLUi seront évidemment appliqués pour la conduite de ces autres projets.

Si vous nous accordez votre confiance la nouvelle équipe municipale aura comme préoccupation constante la préservation du site exceptionnel de Talloires-Montmin et de la qualité de vie de ses habitants. Nous serons exemplaires dans toutes nos actions futures en matière d'urbanisme. **Nous nous engageons à respecter les règles de protection de l'environnement**, notamment les lois littoral et montagne qui s'appliquent sur la totalité du territoire communal. Nous considérons comme des directives absolues pour la conduite de nos actions les orientations de ces deux lois, savoir : préservation des espaces naturels et agricoles, autorisations de construire limitées aux espaces déjà urbanisés, interdiction de construire dans les espaces proches du lac non urbanisés et dans les espaces montagnards protégés.



LES RÈGLES DU VOTE :

- vous devez voter pour une liste entière
- tout bulletin rayé ou annoté sera nul
- vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour voter.

LES RÈGLES DU DÉCOMPTE DES VOTES :

- le principe de la prime à la liste majoritaire fera que la liste qui gagnerait à partir de 50 % (+1 voix) et jusqu'à 58,33 %, se verra attribuer 18 sièges. La liste perdante se verra attribuer 5 sièges. A partir de 58,34 % et jusqu'à 66,66%, on passe à 19/4, puis à partir de 66,67 % à 20/3.

“ Nous serons exemplaires dans toutes nos actions futures en matière d'urbanisme. Nous nous engageons à respecter les règles de protection de l'environnement.

Chacun des points est une direction, un appel à discussions, commentaires et avis avant d'être mis en œuvre. Il se fera sans augmentation des impôts locaux.

Nous souhaitons conduire ensemble la réflexion et mener les actions :

- **Pour prendre soin des habitants** en créant du lien et de la solidarité, en soutenant le tissu associatif
- **Pour prendre soin de notre patrimoine commun** en conduisant les travaux et les rénovations nécessaires
- **Pour prendre soin des visiteurs** en organisant leur accueil lors de leur passage

Nous serons tout au long du mandat en relation avec vous en communiquant, en informant, en débattant en toute transparence. Chaque nouveau projet commencera par une réunion d'information ouverte à tous. Nous viendrons chaque année à votre rencontre dans les différents hameaux.

Les grands projets structurants que nous souhaitons conduire avec vous pour créer une vraie communauté Talloiro-Montminoise :

- **Nous créerons une Econavette en fonction toute l'année entre Plan-Montmin et le bourg de Talloires.** Ce trait de mobilité entre les hameaux sera le trait d'union entre tous les habitants.
- **Nous lancerons la réflexion et les études sur le terrain du Clos du Moine.** Nous souhaitons faire en sorte qu'il accueille en priorité des habitants permanents.



Ensemble, réfléchissons
et prenons soin
de Talloires-Montmin

Dans ce but, nous souhaitons qu'il reste la propriété de la commune, **avec un projet de logements en location**, entre autres pour les familles travaillant à Talloires-Montmin et pour les jeunes de la commune. Des services essentiels à la vie du village pourront y prendre place : **maison médicale et crèche notamment.**

- **Nous créerons une véritable place du village devant les commerces**, large, accueillante, conviviale, qui répondra à vos attentes. Nous sécuriserons l'entrée de Talloires et les abords de l'école.
- **Nous réfléchirons avec les habitants sur une nouvelle utilisation de l'école de Montmin** et un aménagement de la zone autour de ce bâtiment. L'école pourrait, par exemple accueillir temporairement les enfants de l'école de Talloires-Montmin ou du bassin annécien, ou encore devenir un centre aéré pendant les vacances.
- **Nous consulterons les résidents sur un grand plan mobilité et écologie** : navettes avec Annecy, renforcement des facilités pour les vélos et vélos électriques, cheminements piétons sécurisés, parkings résidentiels dans les hameaux, parkings organisés et limités pour les sites touristiques. Talloires-Montmin doit être rendu à ses habitants et visiteurs.
- Comme pour tout notre programme, **nous nous baserons sur votre expertise d'usage pour envisager les améliorations à apporter** dans les villages et hameaux de la commune.

LES COLISTIERS

- 1 ■ **Didier SARDA**,
53 ans, Les Granges
et Col de la Forclaz
- 2 ■ **Bettina GARBEROGLIO**,
38 ans, Talloires Le Thoron
- 3 ■ **Olivier MOUZIN**,
50 ans, Montmin
(La Perrière)
- 4 ■ **Sylviane WANDEROILD**,
55 ans, St Germain
(La Pirraz)
- 5 ■ **Bernard FOUQUERE**,
67 ans, Sur Les Granges
- 6 ■ **Brigitte NEMOZ**,
57 ans, Talloires Bourg
- 7 ■ **Christophe DUNOYER**,
50 ans, Montmin
(Plan Montmin)
- 8 ■ **Alexandra FRARESSE**,
32 ans, Sur Perroix
- 9 ■ **Bruno ASSELIN**,
69 ans, Talloires Bourg
- 10 ■ **Stéphanie CORCY**,
49 ans, Angon
- 11 ■ **Benoit RICHARD**,
57 ans, Montmin
(Plan Montmin)
- 12 ■ **Magali SULPICE**,
40 ans, Talloires Bourg
- 13 ■ **François DELORT-LAVAL**,
55 ans, Perroix
- 14 ■ **Sylvie BESNIER**,
52 ans, Echarvines
- 15 ■ **Alban GOBERT**,
32 ans, Sur Perroix
- 16 ■ **Anne-Marie DUPONT**,
61 ans, Perroix
- 17 ■ **Emmanuel HUBER**,
57 ans, St Germain
(Ponnay)
- 18 ■ **Ségolène CAMUSET**,
41 ans, Talloires Bourg
- 19 ■ **François-Joseph BOUGAUD**,
37 ans, Angon
- 20 ■ **Maxence JORCIN**,
38 ans, Montmin (La Côte)
- 21 ■ **Vincent SPRUNGLI**,
56 ans, St Germain (Vérel)
- 22 ■ **Claire GATELLET**,
53 ans, Perroix
- 23 ■ **François VILLAUME**,
85 ans, Talloires Le Thoron